



ARRÊTÉ DE CIRCULATION RACCORDEMENT ENEDIS – RICHEBOURG

La Mairie de Remouillé,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,

VU le code de la route et notamment les articles L 411.8, R 411.25 à R 417.28,

VU l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU la demande formulée par l'entreprise SPIE Citynetwork le Bignon.

CONSIDÉRANT la réalisation de travaux de raccordement ENEDIS, au lieu-dit Richebourg.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du 24 février 2026 au 25 mars 2026 inclus, la circulation de tous les véhicules sera alternée manuellement, au lieu-dit Richebourg.

ARTICLE 2 : Les stationnements et les dépassements des véhicules légers et poids lourds sont interdits quelles que soient les voies laissées libres sur l'emprise du chantier. Ces interdictions de stationner et de dépasser seront matérialisées par les panneaux B3 et B6a.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire de restriction, de protection du chantier et de déviation est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise SPIE Citynetwork le Bignon.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le mardi 17 février 2026

Le Maire,

Jérôme LETOURNEAU



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803398224



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Nom : QUILICI Prénom : Karine
Dénomination : SPIE Citynetwork Le bignon Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Chez Sogelink
Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0686438492 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : spie-cn-le-bignon-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Richebourg
Code postal 44140 Localité : REMOUILLE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Raccordement ENEDIS chantier durant 2 jours pendant la période concernée
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁹⁾ :
Date prévue de début des travaux : 24 02 2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 24 02 2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☒ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁹⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers ☐

poids lourds ☐

Stationner

véhicules légers ☒

poids lourds ☒

Dépasser

véhicules légers ☒

poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒

Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☐

Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} ☐

Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐

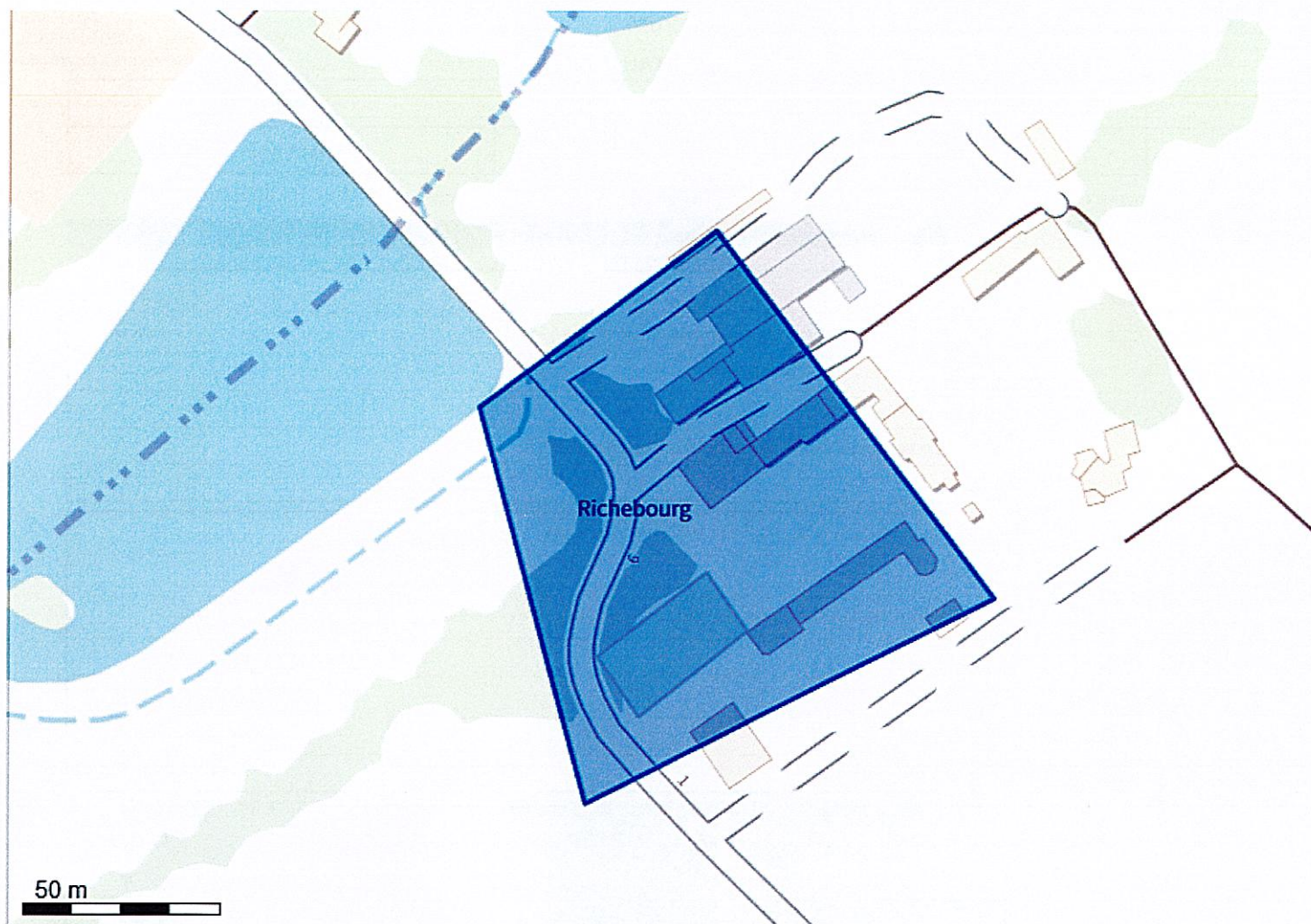
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 1 7 0 2 2 0 2 6

Nom : QUILICI Prénom : Karine Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-1.40586037,47.05764337 -1.40506108,47.05804902 -1.4041223,47.05720482
-1.40550096,47.05673337 -1.40586037,47.05764337</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(47.057643 -1.405860);(47.058049 -1.405061);(47.057205 -1.404122);(47.056733 -1.405501);(47.057643 -1.405860);
```


POSITIONNEMENT TABLEAU INTERIEUR

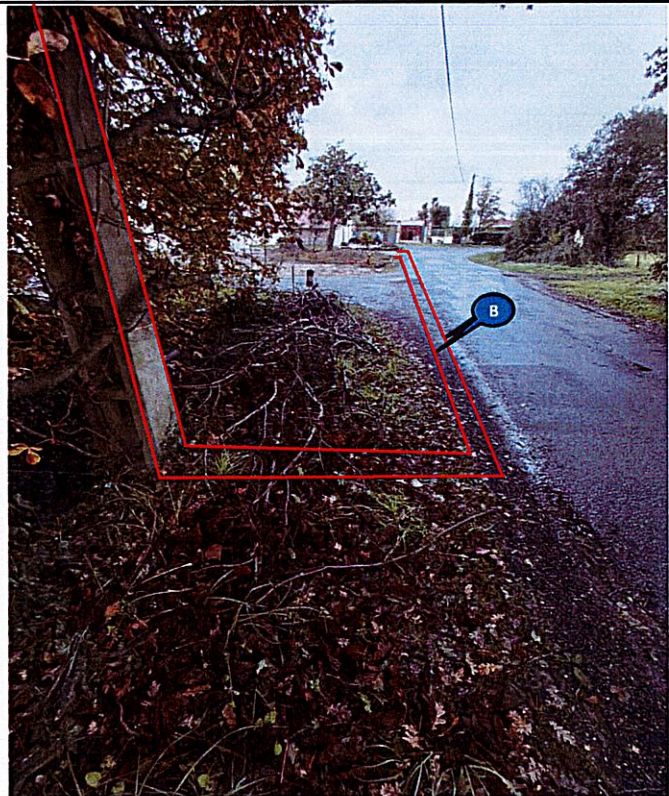
Nom du client :	NUAUD	N° d'affaire :	72503845
Adresse chantier :	RICHEBOURG	Commune :	REMOUILLE

Nom et fonction de la personne au rdv : M NUAUD Client Date d'emménagement : 01/01/2026

TRAVAUX :	AS02 Branchement aéro-souterrain Type2	Type de voie (liaison réseau) :	0
------------------	--	---------------------------------	---

A charge du client :	1 le client va couper les branches gênantes et dégager l'accès au support	A réaliser
	2 Liaison après disjoncteur se trouvant dans le coffret à votre charge (gaine, tranchée et câble) .	A réaliser
	rabattre le fourreau rouge déjà passé vers l'emplacement du coffret	
	Prévoir contrat auprès d'un fournisseur et consuel pour permettre la mise sous tension	

A charge d'Enedis :	A Raccordement depuis le support en 4x25 puis en 4x35 Al sous GPC jusqu'au coffret à alimenter.	
	B • Terrassement liaison publique : 22ml dont 2 en T1	
	C Pose d'un ensemble de coffrets dos à dos avec fusibles de coupure côté public et un compteur LINKY monophasé et disjoncteur de type S côté domaine privé.	



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :	
Commentaires : (Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)	2 affaires liées

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle	Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A				
12 kVA	AS2 - Branchement aéro-souterrain Type 2		8	22	Alu 35 mm²	30	0,95	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm2		0,00	
Terrassement						Mètres T2	Mètres T1	Longueur Total
						20	2	22

EMERGENCE DE VOTRE RACCORDEMENT

Nom du client :	NUAUD	N° d'affaire :	72503845
Adresse chantier :	RICHEBOURG	Commune :	REMOUILLE

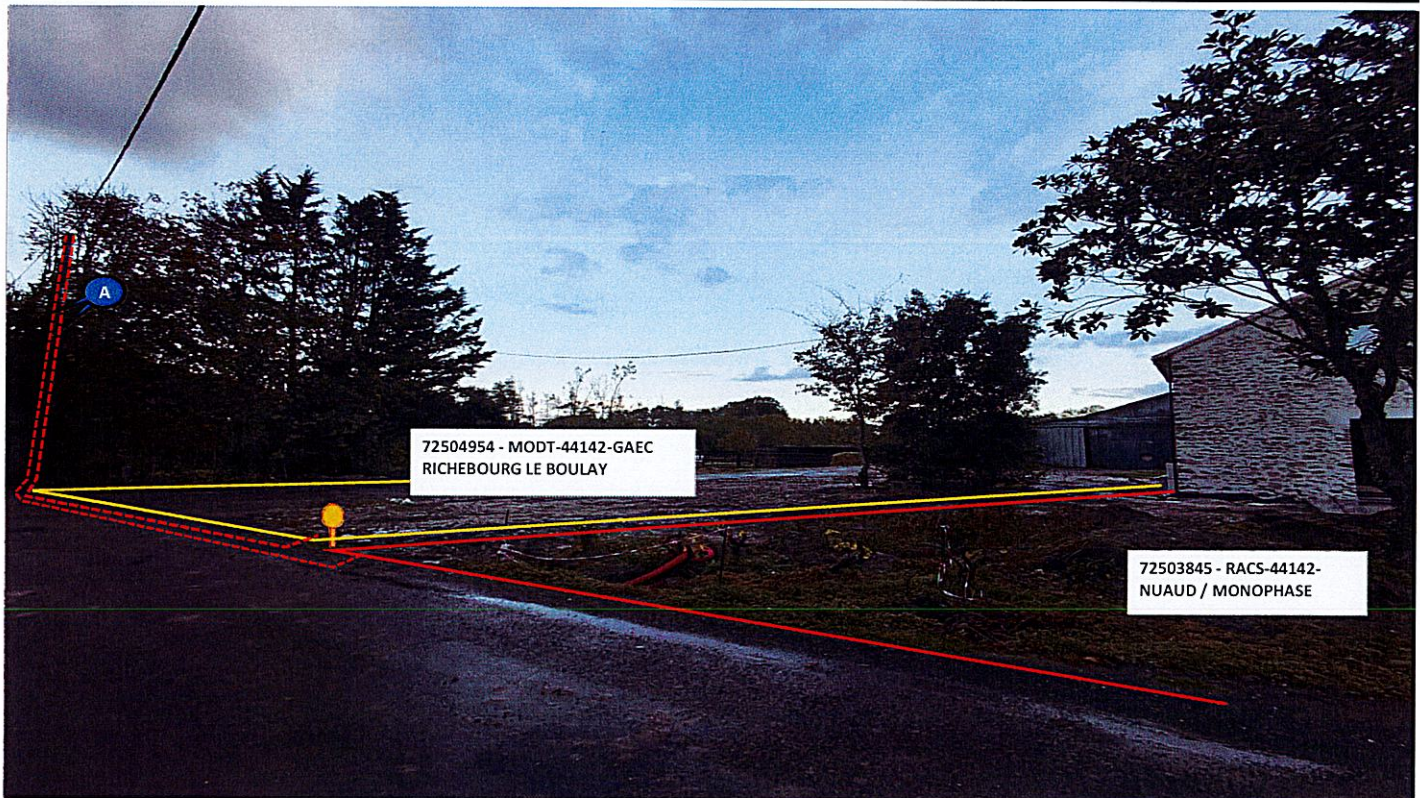
Nom et fonction de la personne au rdv : M NUAUD Client Date d'emménagement : 01/01/2026

TRAVAUX :	AS02 Branchement aéro-souterrain Type2
-----------	--

Type de voie (liaison réseau) : 0

A charge du client :	1	le client va couper les branches gênantes et dégager l'accès au support	A réaliser
	2	Liaison après disjoncteur se trouvant dans le coffret à votre charge (gaine, tranchée et câble) .	A réaliser
		rabattre le fourreau rouge déjà passé vers l'emplacement du coffret	
		Prévoir contrat auprès d'un fournisseur et consuel pour permettre la mise sous tension	

A charge d'Enedis :	A	Raccordement depuis le support en 4x25 puis en 4x35 Al sous GPC jusqu'au coffret à alimenter.
	B	• Terrassement liaison publique : 22ml dont 2 en T1
	C	Pose d'un ensemble de coffrets dos à dos avec fusibles de coupure côté public et un compteur LINKY monophasé et disjoncteur de type S côté domaine privé.



La solution technique est déterminée dans le respect de la norme NFC 14-100 en vigueur. Photo compteur non contractuelle

Prévention :	
Commentaires : (Possibilité nacelle, accessibilité, autres...)	2 affaires liées

Puissance de raccordement	Version bordereau 2000-2019	Liaison réseau			Dérivation individuelle	Longueur Total	ΔU en %	Solution technique retenue :
		Liaison A1	Aérien	Liaison A				
12 kVA	AS2 - Branchement aéro-souterrain Type 2		8	22	Alu 35 mm²	30	0,95	X
12 kVA	Choix dans la liste				Alu 35 mm²		0,00	
Terrassement						Mètres T2	Mètres T1	Longueur Total
						20	2	22